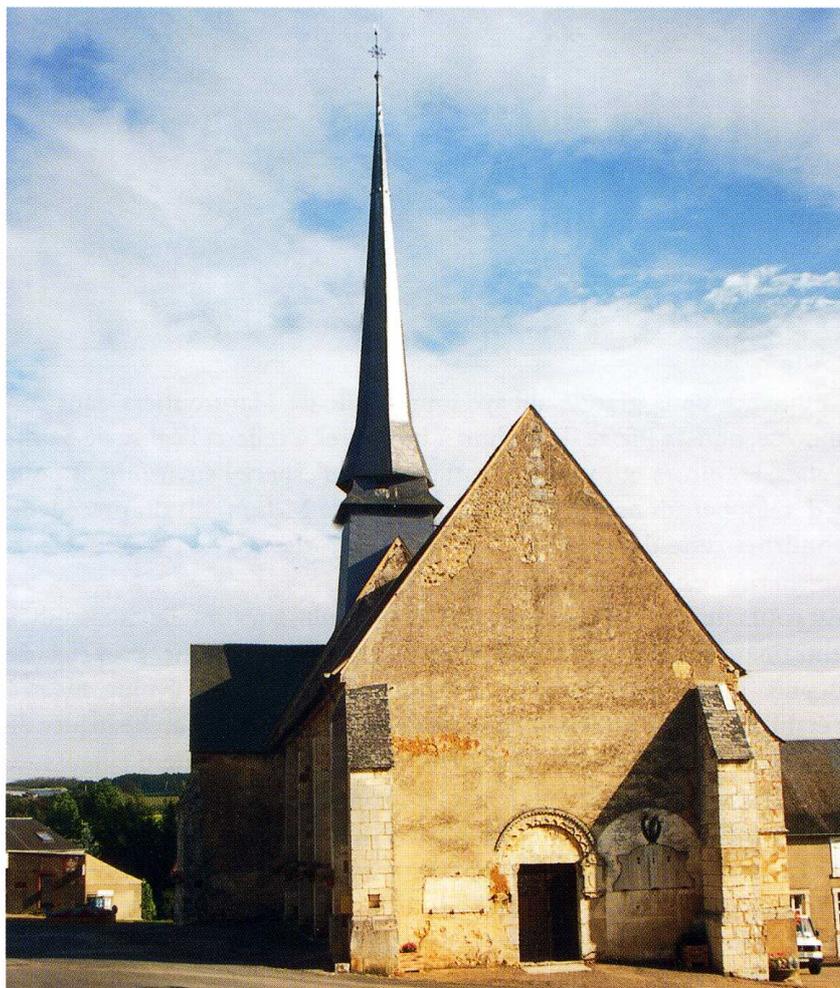


SAINT-PALAIS

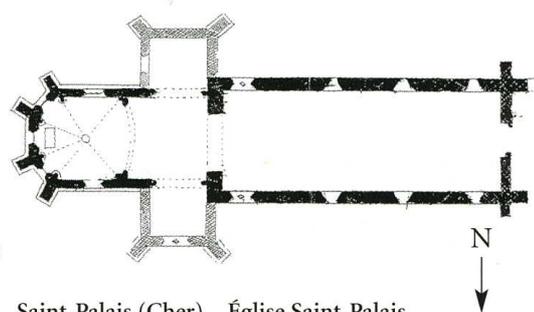
Cher, canton Saint-Martin-d'Auxigny, arrondissement Bourges, 615 habitants



1



2



3

Saint-Palais (Cher) – Église Saint-Palais
 1. Façade occidentale avant travaux
 2. Façade nord
 3. Plan

L'ACTUELLE COMMUNE DE SAINT-PALAIS occupe, au nord de Bourges, un terroir bocager traversé par la vallée d'un ruisseau et cantonné par deux massifs forestiers, la forêt d'Allogny, ancienne Forêt-le-Roi, au sud-ouest, la forêt de Saint-Palais au nord. Abstraction faite de sites paléolithiques laissés sur le plateau d'argile à silex par les chasseurs magdaléniens et de traces de l'activité métallurgique des forgerons bituriges, la localité n'entre dans la documentation historique qu'au milieu du XI^e siècle. Elle est alors dominée par une branche de la famille féodale de Mehun et desservie par un prêtre, nommé Pierre, curé d'une église dédiée à la mémoire, fort obscure, d'un évêque de Bourges, *Palladius*, mort en 384 et inhumé, nous dit-on, en ce lieu même.

Vers 1085, l'archevêque de Bourges Richard II (1077-1092), qui favorisa

Saint-Palais (Cher) – Église Saint-Palais
1. L'église dans le village



1

l'influence de la grande abbaye tourangelle de Marmoutiers dans son diocèse, poussa Pierre de Mehun à transférer à celle-ci l'église de Saint-Palais, les dîmes qui y étaient rattachées et l'espace l'environnant pour y développer un bourg. En 1102, Étienne de Mehun, fils du précédent, confirma cette donation et l'accrut en autorisant l'essartage des bois voisins au bénéfice du prieuré-cure.

Au cours du XII^e s. et à la suite d'épisodes politiques et religieux confus, entraînant l'intervention directe de la royauté capétienne, propriétaire depuis 1100 de la vicomté de Bourges, la situation évolua jusqu'à l'établissement d'une co-seigneurie de fait, associant les archevêques de Bourges d'une part, d'autre part une famille locale, dite d'ailleurs de Saint-Palais. Les archevêques se trouvèrent donc, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, collateurs de la paroisse et disposant d'une résidence seigneuriale dans le bourg, distincte de l'ancienne tour de Saint-Palais. L'église, construite à mi-pente, comprend une nef unique, de plan rectangulaire allongé, gardant des caractéristiques romanes (porte occidentale, fenêtres hautes) et couverte d'une charpente en berceau lambrissée. Cette nef donne, vers l'est, par une arcade étroite percée dans un mur-pignon, sur un chœur gothique reconstruit sans doute à l'initiative des archevêques de Bourges vers le milieu du XIII^e siècle. À l'origine, ce chœur, plus étroit que la nef, comprenait deux longues travées droites terminées par une abside à trois pans, le tout couvert d'une belle voûte d'ogives, bien appareillée, s'épanouissant sur l'abside par des voûtains convergeant sur une clef centrale et permettant un éclairage de chaque travée et de chaque pan par de hautes et étroites fenêtres en tiers point. Les arcs sont reçus, par l'intermédiaire de minces colonnettes, sur des chapiteaux à crochets d'un bon style. Au XV^e s., la première travée du chœur a été accostée de deux chapelles symétriques formant une sorte de transept, à la croisée duquel fut monté un beffroi carré supportant une haute flèche très effilée autrefois couverte de bardeau.

A. Buhot de Kersers, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t.VI, Bourges, 1892, p. 239-241.

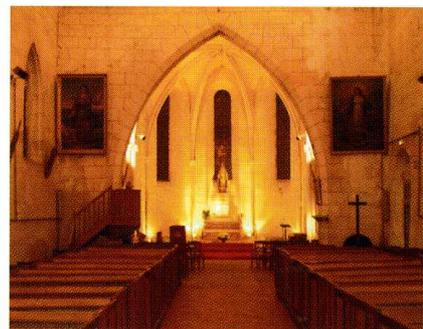
F. Deshoulières, *Les églises du Cher, Le patrimoine des communes du Cher*, Paris, 2001, p. 811-815.

La stabilité de cet ensemble, construit sur une déclivité assez marquée, est assurée depuis l'origine par un soubassement et des contreforts solidement appareillés, mais que l'usure du temps avait fragilisés. En accord avec le service départemental de l'architecture, la commune a réalisé, en 2004, une campagne de travaux portant sur l'assainissement des pieds de murs, la reprise des maçonneries et la réfection générale des enduits. Elle a mis en valeur les restes de l'ancien portail roman de la nef, une voûture ornée d'une suite d'archettes en forme de fer à cheval, comme il s'en trouve d'autres exemples dans des églises de la région (Saint-Éloy-de-Gy, Soye-en-Septaine). La Sauvegarde de l'Art français a contribué à ces travaux en accordant une aide de 7 000 €.

Le mobilier ancien de l'église de Saint-Palais ne comprend plus qu'un bénitier du XVII^e s., de forme composite, et, dans le chœur, un cartel rappelant l'inhumation de l'archevêque Roland Hébert (1626-1638) mort en odeur de sainteté et objet d'un culte populaire, lorsque sa tombe était dans le porche d'entrée de la nef (détruit en 1845).

Ni l'édifice ni aucun des objets mobiliers qu'il contient ne bénéficient d'une mesure de protection légale.

Jean-Yves Ribault



2
Saint-Palais (Cher) – Église Saint-Palais
2. Vue intérieure vers le chœur